

## Après la victoire contre le CPE

### Un 1er mai de luttes et de solidarité contre toutes les précarités

Journée de mobilisation des travailleurs et de solidarité internationale, partout dans le monde, le 1er mai 2006 se tient en France dans un contexte particulier. L'énorme mobilisation unitaire des jeunes et des salariés a obligé le gouvernement à enterrer le CPE. Cependant, tout n'est pas réglé. Le CNE (contrat nouvelles embauches pour les entreprises de moins de 20 salariés) et la loi dite «égalité des chances» ( apprentissage à 14 ans, travail de nuit dès 15 ans, mesures discriminatoires sur les allocations familiales ou instauration de nouvelles zones franches avec, à la clé, de nouveaux cadeaux fiscaux aux entreprises...) doivent être des revendications unitaires à la suite de la victoire contre le CPE.

Les manifestations du 1er mai seront l'occasion de réaffirmer ces revendications et notre refus de la précarisation généralisée de nos vies.

Depuis des semaines, des milliers de manifestants anti-CPE ont été interpellés. Des centaines d'entre eux sont traduits devant les tribunaux : des peines très lourdes sont prononcées au regard des faits reprochés, pouvant aller jusqu'à de la prison ferme.. Tous les observateurs ont pu constater que ces interpellations étaient faites dans l'arbitraire le plus complet et que les jeunes arrêtés n'étaient pas des «casseurs». Il est inacceptable que le gouvernement qui porte la responsabilité d'une crise sociale qui a duré plus de deux mois, maintienne cette attitude revancharde. Exigeons l'amnistie des manifestants anti-CPE !

Le 1er mai 2006 est aussi marqué par le projet de loi «Sarkozy», dit CESEDA, en débat au Parlement le 2 mai 2006. Il entend promouvoir une «immigration choisie», dépendant des stricts besoins des entreprises. C'est l'étranger jetable, enchaîné à son employeur qui, au-delà de la subordination qui caractérise les rapports entre patron et salarié, décidera aussi de son droit à rester sur le territoire français. Les employeurs seront à l'abri de toute contestation : les personnes concernées seront soit reparties, soit plongées dans une clandestinité rendant impossible l'accès aux droits. Ces contrats de travail imposés aux immigrés s'inscrivent dans la logique du CPE : casser les droits du travail pour offrir au patronat des salariés toujours plus dociles car toujours plus précaires.

Le 1er mai nous manifesterons contre toutes les formes de racisme et de discriminations.

Le 1er mai est aussi une journée de solidarité avec les peuples du monde en lutte contre la guerre, les inégalités sociales et économiques. Nous voulons un autre monde basé sur une autre répartition des richesses et sur l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux..

**L'Union syndicale Solidaires appelle à manifester ensemble,  
dans l'unité sociale et syndicale, le 1er Mai partout en France !**